

Echéancier de paiement

Veillez choisir une des formules d'échéancier de paiement et l'indiquer sur votre bulletin d'inscription.



Versements à effectuer sur le compte BE96 0019 8777 3005 au nom de IOKAI Shiatsu Belgique, avec en communication par ex : IOKAI SHIATSU MODULE 1 + la date d'échéance par ex. 23/09.

Tous les cours de l'année 2024-25 sont dus. En cas d'absence justifiée (maladie, force majeure) les cours manqués pourront être rattrapés l'année suivante.

1 Echéancier de paiement module 1

Date encaissement	Montant
Avant le 23/09 - 24	625
Avant le 20/01 - 25	625
TOTAL REGLE	1250

2 Echéancier de paiement module 1 (Uniquement sur demande)

Date encaissement	Montant
Avant le 23/09 - 24	250
Avant le 07/10 - 24	125
Avant le 11/11 - 24	125
Avant le 09/12 - 24	125
Avant le 13/01 - 25	125
Avant le 10/02 - 25	125
Avant le 10/03 - 25	125
Avant le 07/04 - 25	125
Avant le 12/05 - 25	125
TOTAL REGLE	1250

3 Echéancier de paiement module 1 cours hebdomadaire et weekends d'approfondissement en plus de module 2

Date encaissement	Montant
Avant le 21/09 - 24	235
Avant le 19/10 - 24	235
Avant le 23/11 - 24	235
Avant le 14/12 - 24	235
Avant le 18/01 - 25	235
Avant le 15/02 - 25	235
Avant le 15/03 - 25	235
Avant le 10/05 - 25	235
TOTAL REGLE	1880

4 Echéancier de paiement module 2

Date encaissement	Montant
Avant le 21/09 - 24	540
Avant le 18/01 - 25	540
TOTAL REGLE	1080

5 Echéancier de paiement module 2 (Uniquement sur demande)

Date encaissement	Montant
Avant le 21/09 - 24	270
Avant le 19/10 - 24	135
Avant le 23/11 - 24	135
Avant le 14/12 - 24	135
Avant le 18/01 - 25	135
Avant le 15/02 - 25	135
Avant le 15/03 - 25	135
Avant le 10/05 - 25	0
TOTAL REGLE	1080